

Éolien : gel des projets et arrêt nocturne demandé à Kervir

Scaër - 13 Mars



Les membres de l'association « Vents de délires » ont été refoulés de la réunion en mairie de la commission environnement : seuls les riverains du parc éolien de Miné-Kervir étaient invités. |

Le débat

Et voilà que l'on reparle d'éolien, à deux semaines des élections municipales. Mardi soir, les riverains du parc éolien en activité de Miné-Kervir étaient invités par la commission environnement-agriculture (composée d'élus appartenant aux trois listes présentes aux municipales). Le maire avait promis aux riverains qu'ils seraient invités en mairie et qu'ils auraient des nouvelles concernant les nuisances qu'ils ont signalées à plusieurs reprises, et qui ont fait l'objet de courriers au préfet. Le maire, Paulette Pérez, a signalé aux riverains du parc Miné-Kervir qu'une demande d'audience est demandée au préfet du Finistère par les élus et les riverains. **« Un courrier lui a été adressé, par le maire, le 5 mars pour demander l'arrêt**

des machines de 22 h à 6 h 30 tant que les problèmes acoustiques ne sont pas réglés », explique Paulette Pérez.

Nuisances confirmées

De son côté, Denis Thomas, président de « Vents de délires », qui avait souhaité avec d'autres, être présents à cette réunion mais qui ont été refoulés à l'entrée (*Ouest-France* d'hier), donne le compte rendu d'un riverain invité et membre également de « Vents de délires » : **« Le maire a confirmé les nuisances provoquées par les éoliennes, constat réalisé après une vingtaine de visites personnelles. Elle a souligné aussi que les deux projets Le Merdy et Crénorien sont gelés tant que les problèmes de Kervir ne seront pas réglés. »**

Ce riverain rapporte aussi, d'après Denis Thomas, que **« pour limiter le bruit des éoliennes (seule la une était bridée cette nuit à 22 h 30 et l'on percevait nettement le bruit des 4 autres) Marie-Josée Canévet, adjointe a suggéré, pour remplacer les arbres abattus sur le talus voisin des habitations de construire un mur antibruit, ce qui serait certainement une curiosité architecturale sur une voie communale ».**

Intimidations

Le président de l'association « Vents de délires » rappelle que les permis de construire ont été accordés pour les deux derniers parcs et que les travaux ne peuvent pas débuter avant la fin des recours exercés sur ceux-ci.

D'autre part, l'association « Vents de Délires » se réjouit d'être invitée par la liste « Nouveau Cap à gauche » le mardi 18 mars pour évoquer les problèmes liés à l'éolien sur la commune et répondre aux inquiétudes de la population de la zone concernée. Elle déplorait qu'aucun candidat aux municipales ne soit venu à sa réunion publique du 31 janvier.

Didier Le Duc, colistier de Jean-Yves Le Goff, de la liste « Agir pour Scaër » donne sa vision du débat : **« En ce qui concerne l'éolien nous n'avons vu aucun représentant de l'association, (N.D.L.R. : « Vents de Délires ») qui incrimine en permanence les élus ou futurs élus. Lors de notre réunion publique, vendredi dernier, le débat était ouvert. Jean-Yves Le Goff a demandé plusieurs fois au cours de la soirée si quelqu'un avait des questions et n'a reçu aucune réponse de la salle qui pourtant était bien remplie. Nous trouvons assez cavalier de la part de l'association d'intimider les listes en présence, en les appelant - au pied - et en publiant un document très chargé, mais qui ne fait pas l'effort d'aller à la rencontre de ces mêmes listes. Notre position très nette et compréhensible par tous, encore faudrait-il prendre le temps de lire ou d'échanger avant de critiquer voir d'accuser. »**

Denis Thomas, refuse quant à lui de débattre, lors d'une réunion publique dans un bar ou un restaurant, mais il souhaite une rencontre privée avec chaque liste inscrite aux municipales (comme « Nouveau Cap à gauche » qui a pris rendez-vous le 18 mars).

<http://www.ouest-france.fr/eolien-gel-des-projets-et-arret-nocturne-demande-kervir-2003886>